

13/03/2018	<b>Délibération d'Affectation du Résultat</b>	1 / 1
------------	---	-------

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<b>Reports</b>	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	71 510,51 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	97 270,96 €

<b>Soldes d'exécution</b>	
<b>Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :</b>	127 640,58 €
<b>Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :</b>	159 051,27 €

<b>Restes à réaliser</b>	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
<b>En dépenses pour un montant de :</b>	80 500,00 €
<b>En recettes pour un montant de :</b>	63 297,80 €

<b>Besoin net de la section d'investissement</b>	
<b>Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :</b>	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

<b>Compte 1068</b>	
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :</b>	0,00 €

<b>Ligne 002</b>	
<b>Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :</b>	256 322,23 €